

Première Nation Malécite de Viger

**États financiers consolidés
au 31 mars 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 et 3
États financiers	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé de l'évolution des actifs financiers nets	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 21





Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil de la Première Nation Malécite de Viger sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

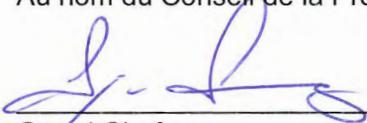
La direction est responsable de l'intégralité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

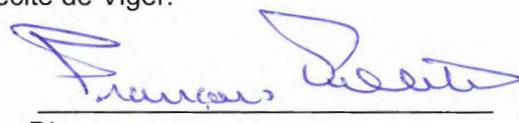
Le Conseil est responsable de s'assurer que la direction et les membres du conseil d'administration assument ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers.

Le Conseil rencontre périodiquement la direction et les membres du conseil d'administration ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., effectue un audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et exprime son opinion sur les états financiers. L'auditeur indépendant a pleinement et librement accès à la direction et aux membres du conseil d'administration du Conseil de la Première Nation Malécite de Viger et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil de la Première Nation Malécite de Viger:


Grand Chef


Directeur général



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil de Bande de la
Première Nation Malécite de Viger

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C6

Téléphone : 418 862-6396
Télécopieur : 418 862-3570
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Première Nation Malécite de Viger, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Première Nation Malécite de Viger au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Rivière-du-Loup
Le 28 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106596

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 6)	1 279 187	1 404 446
Débiteurs (note 7)	127 286	206 412
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 8)	305 834	300 268
Stocks destinés à la vente (note 9)	4 951	3 500
Sommes à recevoir des gouvernements et d'autres organismes publics (note 10)	752 284	291 442
Placements, au coût (note 11)	4 379 767	1 502 336
Total des actifs financiers	6 849 309	3 708 404
PASSIF		
Créditeurs (note 12)	682 081	268 357
Sommes à payer à des gouvernements et d'autres organismes publics (note 13)	1 126	14 554
Revenus reportés (note 14)	141 247	174 101
Fonds inutilisés à réinvestir (note 15)	332 162	147 796
Dette à long terme (note 16)	3 209 586	1 571 232
Obligations relatives au titre des avantages du personnel (note 17)	39 533	45 042
Total des passifs	4 405 735	2 221 082
ACTIFS FINANCIERS NETS	2 443 574	1 487 322
ACTIFS NON FINANCIERS		
Propriétés immobilières (note 18)	154 905	41 307
Immobilisations corporelles (note 19)	2 033 091	1 710 360
Droits de pêche	2 868 463	2 988 557
Charges payées d'avance (note 20)	58 539	21 264
Total des actifs non financiers	5 114 998	4 761 488
Surplus cumulés	7 558 572	6 248 810
Éventualités (note 22)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le Conseil de Bande,

Grand Chef

Chef conseiller

Chef conseiller

Chef conseiller

Chef conseiller

Première Nation Malécite de Viger

État consolidé des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	Budget (note 28)	2017	2016
	\$	\$	\$
Revenus			
Gouvernement fédéral ⁽¹⁾			
A.A.D.N.C.	1 064 319	832 388	737 238
C.E.P.N.	14 211	23 778	1 806
Pêches et Océan Canada		131 478	
C.L.P.N.	190 069	185 672	193 706
Ministère des ressources naturelles	90 436	90 435	90 435
Agence canadienne d'évaluation environnementale		4 912	
Secrétariat aux Affaires Autochtones ⁽²⁾	176 000	29 000	133 172
MCCCF ⁽²⁾	25 800		25 800
Ministère du Conseil exécutif ⁽²⁾			6 000
Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs ⁽²⁾		17 447	
Transcanada	60 000		153 223
Subventions sur immobilisations corporelles et droits de pêche - Pêches et Océan Canada		102 000	61 346
Activités commerciales	3 524 650	3 614 478	2 938 930
Revenus d'intérêts - Placements en fidéicommis (note 8)	6 000	5 566	6 273
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		292 500	400 000
Autres revenus	14 600	49 260	26 566
	5 166 085	5 378 914	4 774 495
Dépenses			
Éducation	361 322	452 724	359 560
Santé		445	2 876
Développement économique	669 443	789 960	871 722
Services communautaires	132 274	218 373	182 432
Administration de la bande	795 194	1 035 293	499 878
Programmes d'emploi	190 213	185 672	195 074
Activités commerciales	1 745 988	1 289 698	1 605 805
Amortissement des immobilisations corporelles et des placements immobiliers	81 200	90 194	81 748
Amortissement des droits de pêche	120 000	120 094	120 094
Perte sur dévaluation de bâtiments			50 000
	4 095 634	4 182 453	3 969 189
Surplus de l'exercice			
Surplus cumulés au début	1 070 451	1 196 461	805 306
Apport en immobilisation corporelle		6 248 811	5 443 505
Surplus cumulés à la fin	7 558 572		6 248 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Subventions fédérales destinées au fonctionnement (note 5)

⁽²⁾ Subventions provinciales destinées au fonctionnement (note 5)

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé de l'évolution des actifs financiers nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Surplus de l'exercice	1 196 461	805 306
Immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(918 751)	(330 000)
Acquisition d'un terrain à titre gratuit	(113 300)	
Subventions sur immobilisations corporelles	610 528	61 347
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(292 500)	(400 000)
Cession d'immobilisations corporelles	302 500	400 000
Amortissement des immobilisations corporelles	88 791	80 649
Perte sur dévaluation de bâtiment		50 000
	(322 732)	(138 004)
Immobilisations incorporelles		
Amortissement des droits de pêche	120 094	120 094
	120 094	120 094
Acquisitions de placements immobiliers	(115 000)	
Amortissement des placements immobiliers	1 403	1 099
Apport en immobilisation corporelle	113 300	
Variation des charges payées d'avance	(37 274)	7 130
	(37 571)	8 229
Augmentation des actifs financiers nets	956 252	795 624
Actifs financiers nets au début de l'exercice	1 487 322	691 698
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 443 574	1 487 322

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Surplus de l'exercice	1 196 461	805 306
Éléments hors caisse		
Placements en fidéicommis	(5 566)	(6 238)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(292 500)	(400 000)
Amortissement des placements immobiliers	1 403	1 099
Amortissement des immobilisations corporelles	88 791	80 649
Amortissement des droits de pêche	120 094	120 094
Perte sur dévaluation de bâtiment	50 000	
Variations des éléments hors caisse de l'état de la situation financière	1 108 683	650 910
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(381 716)	4 187
Créditeurs	394 787	90 722
Revenus reportés	(32 854)	39 102
Fonds inutilisés à réinvestir	184 366	147 796
Charges payées d'avance	(37 273)	7 130
Stocks	(1 451)	520
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>1 234 541</u>	<u>940 367</u>
ACTIVITÉS LIÉES AUX IMMOBILISATIONS COPORELLES ET INCOPORELLES		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(918 751)	(330 000)
Acquisitions de propriétés immobilières	(115 000)	
Subventions sur immobilisations corporelles et droits de pêche	610 528	61 347
Cession d'immobilisations corporelles	302 500	400 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>(120 723)</u>	<u>131 347</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Placements	<u>(2 877 431)</u>	<u>(1 400 267)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>(2 877 431)</u>	<u>(1 400 267)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	1 662 275	1 193 082
Remboursements d'emprunt à long terme	(23 921)	(19 420)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 638 354</u>	<u>1 173 662</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(125 259)	845 109
Encaisse au début	<u>1 404 446</u>	<u>559 337</u>
Encaisse à la fin	<u>1 279 187</u>	<u>1 404 446</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	2017	2016
	\$	\$
Intérêts reçus durant l'exercice	11 792	6 273
Intérêts payés durant l'exercice	303 459	178 820

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Première Nation Malécite de Viger existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un Conseil qui, considéré comme un gouvernement local, est composé d'un Grand Chef et d'au moins quatre chefs conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

Les chiffres de l'exercice comprennent les comptes de la Première Nation Malécite de Viger et du CLPN.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, La Première Nation Malécite de Viger a modifié rétrospectivement ses revenus de pêche de crevettes. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, une augmentation des revenus et des mauvaises créances d'un montant de 250 000 \$.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Règles comptables de base

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation Malécite de Viger comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés, le Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le Conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations élevées sont les revenus reportés, les immobilisations corporelles et les droits de pêche. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation Malécite de Viger et de sa filiale Société de développement Wulustuk inc.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures. Les actifs non financiers sont constitués des éléments d'actif acquis, construits, développés ou mis en valeur qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Ils sont normalement utilisés pour fournir des services publics, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être vendus. Ils incluent les immobilisations corporelles et incorporelles, les charges payées d'avance, les placements immobiliers.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse et les soldes bancaires moins les découvertes bancaires.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les débiteurs, les avances à une société, les créditeurs, les revenus reportés et la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction estime que la nation n'est pas exposée à des risques financiers de taux d'intérêt ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

Placements immobiliers, immobilisations corporelles et droits de pêche

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé.

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire selon les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Placements immobiliers	
Bâtiments	40 ans
Immobilisations corporelles	
Bâtiments	40 ans
Entrepôt - Rimouski	40 ans
Équipements	15 ans
Mobilier et équipement de bureau	15 ans
Centre administratif	40 ans
Maisons mobiles, chalets et ameublement	40 ans
Matériel roulant	5 ans
Bateaux	10 ans
Équipement informatique	15 ans
Droits de pêche	40 ans

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et l'acquisition de droits de pêche subventionnés par le A.A.D.N.C. et autres organismes sont imputées à l'état des résultats par activité du projet approprié.

Dépréciation des actifs à long terme

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles et aux droits de pêche sont comptabilisées en déduction du coût des immobilisations corporelles et des droits de pêche auxquels elles se rapportent.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la nation sont présentés de manière à souligner les actifs financiers nets comme étant la mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la nation correspond au total des actifs moins le total des passifs financiers. Elle est constituée de deux composantes : les actifs non financiers et les surplus cumulés.

Constatation des produits

La Première Nation Malécite de Viger comptabilise ses produits lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente avec un prix déterminé, que les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Première Nation Malécite de Viger est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Revenus et dépenses

Revenus

Le financement par voie d'autorisation de financement de contribution doit figurer séparément par le numéro de service dans les tableaux financiers vérifiés. Tout solde inutilisé ou toute dépense inadmissible doit figurer à titre de sommes que la Première Nation Malécite de Viger doit verser au Ministère. Tout déficit justifié par des demandes de remboursement de dépenses admissibles doit figurer à titre de comptes à recevoir.

Les projets et services non achevés sous une autorisation de financement de contribution ou dans le cadre d'une autorisation de financement de paiements de transfert souple doivent être inscrits comme revenus reportés.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Première Nation Malécite de Viger utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices de sa filiale. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	302 119	178 367
Intérêts et pénalités	1 340	453
	<u>303 459</u>	<u>178 820</u>

5 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET AUTRES

	2017	2016
	\$	\$
Subventions du gouvernement fédéral		
A.A.D.N.C.	832 388	737 238
C.E.P.N.	23 778	1 806
Pêches et Océan Canada	131 478	
Ministère des ressources naturelles	90 435	90 435
C.L.P.N.	185 672	193 706
Agence canadienne d'évaluation environnementale	4 912	
	<u>1 268 663</u>	<u>1 023 185</u>
Subventions du gouvernement provincial		
Secrétariat aux Affaires Autochtones	29 000	133 172
Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs	17 447	
M.C.C.C.F.		25 800
Ministère du Conseil exécutif		6 000
	<u>46 447</u>	<u>164 972</u>
	<u>1 315 110</u>	<u>1 188 157</u>

6 - ENCAISSE

	2017	2016
	\$	\$
L'encaisse comprend ce qui suit :		
FONDS NON AFFECTÉS		
Fonds d'exploitation	<u>1 279 187</u>	<u>1 404 446</u>

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires

au 31 mars 2017

7 - DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	59 655	58 108
Autres montants à recevoir	93 873	174 546
Avances à une société, taux préférentiel plus 1 %	250 000	250 000
	403 528	482 654
Provision pour mauvaises créances	(276 242)	(276 242)
	127 286	206 412

8 - FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

	Solde	Revenus	Solde de	2017	2016
	d'ouverture	d'intérêts	clôture	\$	\$
Revenus	236 020	4 376	240 396	240 396	236 020
Capitaux	64 248	1 190	65 438	65 438	64 248
	300 268	5 566	305 834	305 834	300 268

9 - STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2017	2016
	\$	\$
Artisanat	4 951	3 500

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires

au 31 mars 2017

10 - SOMMES À RECEVOIR DES GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2017	2016
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Préparation aux négociations (A.A.D.N.C.) (NG85)	27 187	21 000
Projets de prévention (A.A.D.N.C.) (NPEO)	745	
MCCCF-VVAP-Culture (A.A.D.N.C.) (NP1W)	11 915	1 536
Pêches et Océan Canada	186 869	16 545
C.L.P.N.	1 027	34 624
C.E.P.N.	5 944	
Agence canadienne d'évaluation environnementale	4 912	
Gouvernement provincial		
Ministère des ressources naturelles	90 435	22 609
Secrétariat de la condition féminine		2 000
Secrétariat aux Affaires Autochtones	418 750	191 500
CSSSPNQL	883	883
Autre organisme public		
M.R.C. de Kamouraska	4 362	
	752 284	291 442

11 - PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
100 actions de catégorie « F » de Les Crevettiers Marinard inc.	100	100
Participation dans Énergie Éolienne Bas-Saint-Laurent, SENC (10 %)	3 984 851	1 501 000
Participation dans 9060-7375 Québec inc. (16,67 %) ^(a)	390 000	
Autres placements ^(b)	1 236	1 236
Avances à la Société de gestion Toku, sans intérêt	3 580	
	4 379 767	1 502 336

^(a) La société a acquis ce placement pour 640 000 \$. Elle a reçu une subvention de 250 000 \$ qui a été portée en diminution du coût du placement. Le solde a été financé par une dette à long terme de 326 000 \$ et un paiement comptant de 64 000 \$.

^(b) Ces sociétés sont inactives.

12 - CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	654 228	267 704
Salaires à payer	8 449	653
Sommes à remettre à l'État	19 404	
	682 081	268 357

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

13 - SOMMES À PAYER À DES GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2017 \$	2016 \$
Gouvernement fédéral		
C.E.P.N.		8 852
A.A.D.N.C.		4 576
C.L.P.N.	<u>1 126</u>	<u>1 126</u>
	<u>1 126</u>	<u>14 554</u>

14 - REVENUS REPORTÉS

	Financement			2017 \$	2016 \$
	Solde d'ouverture	reçu (revenus constatés)	Solde de clôture		
Gouvernement fédéral					
Pêches et Océans					
Canada - Subvention aux immobilisations	104 102	(46 812)	57 290	57 290	104 102
C.L.P.N.	22 957	22 957	22 957	22 957	
Gouvernement provincial					
Secrétariat aux Affaires Autochtones - Géomatique	41 000		41 000	41 000	41 000
Secrétariat aux Affaires Autochtones - Soutien à la consultation	28 999	(28 999)	20 000	20 000	28 999
MCCCF-VVAP-Culture	174 101	(52 854)	141 247	<u>141 247</u>	<u>174 101</u>

15 - FONDS INUTILISÉS À RÉINVESTIR

	Fonds inutilisés (utilisés)			2017 \$	2016 \$
	Solde d'ouverture	\$	\$		
A.A.D.N.C.					
Service à l'enseignement - éducation postsecondaire (NP5A)	116 872	215 290	332 162	332 162	116 872
O.D.E.C. - Organisation de développement économique des communautés - collectivités (NT45)	30 924	(30 924)	332 162	<u>332 162</u>	<u>30 924</u>
	<u>147 796</u>	<u>184 366</u>	<u>332 162</u>	<u>332 162</u>	<u>147 796</u>

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

16 - DETTE À LONG TERME

	2017 \$	2016 \$
Billet à payer, sans intérêt, échéant en mars 2018	51 683	51 683
Emprunt SOCCA, garanti par des terrains et un entrepôt dont la valeur comptable nette est de 521 865 \$ au 31 mars 2017, 6 %, remboursable par versements mensuels de 2 532 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2028	248 110	263 105
Emprunt SOCCA, garanti par des terrains et un entrepôt dont la valeur comptable nette est de 521 865 \$ au 31 mars 2017, 6 %, remboursable par versements mensuels de 777 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2024	57 684	63 361
Emprunt SOCCA, 6,25 %, remboursable par versements annuels de 57 100 \$, capital et intérêts, échéant en août 2024	326 000	
Emprunt, 7,8 %, entièrement remboursable dans un délai de 30 jours suivant l'acceptation ou le refus du M.A.M.O.T. d'émettre un règlement d'emprunt permettant de financer l'emprunteur, capital et intérêts	2 483 851	
Emprunt, garanti par du matériel roulant dont la valeur comptable nette est de 39 065 \$ au 31 mars 2017, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 541 \$, échéant en septembre 2023	42 258	
Emprunt, taux de base plus 15,15 %, soit 17,85 %, échu au cours de l'exercice	1 193 083	
	3 209 586	1 571 232

Les versements estimatifs sur la dette long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 2 600 106 \$ en 2018, 68 250 \$ en 2019, 72 122 \$ en 2020, 76 316 \$ en 2021 et à 80 738 \$ en 2022.

17 - OBLIGATIONS RELATIVES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	2017 \$	2016 \$
Vacances à payer	39 533	45 042

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

18 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	52 049	52 049	
Bâtiments	116 896	14 040	102 856
	168 945	14 040	154 905
			2016
			Valeur
	Coût	Amortissement cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	10 000	10 000	
Bâtiments	43 945	12 638	31 307
	53 945	12 638	41 307

19 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	343 385	343 385	
Bâtiments	105 730	44 930	60 800
Entrepôt - Rimouski	790 024	135 321	654 703
Équipement - entrepôt Rimouski	14 098	7 912	6 186
Équipement - pêche	187 907	92 462	95 445
Équipement - tee pee	11 810	11 019	791
Mobilier et équipement de bureau	165 369	158 085	7 284
Centre administratif	380 973	192 817	188 156
Maisons mobiles, chalets et ameublement	14 363	7 323	7 040
Matériel roulant	172 528	118 168	54 360
Bateaux	271 075	62 134	208 941
Équipement informatique	86 782	57 351	29 431
Bateau en construction	376 569	376 569	
	2 920 613	887 522	2 033 091

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

19 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	230 085		230 085
Bâtiments	105 730	42 287	63 443
Entrepôt - Rimouski	790 024	115 570	674 454
Équipement - entrepôt Rimouski	14 098	6 972	7 126
Équipement - pêche	169 123	81 187	87 936
Équipement - tee pee	11 810	10 232	1 578
Mobilier et équipement de bureau	165 369	147 060	18 309
Centre administratif	380 973	182 938	198 035
Maisons mobiles, chalets et ameublement	84 363	63 964	20 399
Matériel roulant	110 026	110 026	0
Bateaux	1 002 815	959 037	43 778
Équipement informatique	86 782	51 566	35 216
Bateau en construction	330 000		330 000
	<u>3 481 199</u>	<u>1 770 838</u>	<u>1 710 360</u>

20 - CHARGES PAYÉES D'AVANCE

	2017	2016
	\$	\$
Taxes foncières	6 686	2 868
Assurances	4 592	4 790
Cotisations	7 700	7 700
Divers	779	776
Observateur de la pêche		4 780
Dépôt de garantie	350	350
C.L.P.N. et postsecondaire	<u>38 432</u>	<u>21 264</u>
	<u>58 539</u>	

21 - GARANTIES BANCAIRES

La société a à sa disposition un emprunt à demande d'un montant autorisé de 250 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Les terrains et les entrepôts sont affectés à la garantie de l'emprunt à demande. Celui-ci porte intérêt au taux de 7,75 %. En vertu de la convention de crédit, la société doit se conformer à certaines clauses restrictives. Ces clauses sont respectées au 31 mars 2017.

La société a à sa disposition un emprunt à demande d'un montant autorisé de 100 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement seront déterminés au moment du déboursé.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

22 - ÉVENTUALITÉS

À chaque exercice, le prix de vente des crevettes et des crabes subit des variations pouvant avoir un impact sur la valeur des droits de pêche.

La Première Nation Malécite de Viger a conclu des accords de contribution avec différents ministères des gouvernements fédéral et provincial. La financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si la Première Nation Malécite de Viger ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

L'organisme fait présentement l'objet d'une poursuite pour congédiement. L'organisme a comptabilisé une provision de 65 000 \$, qui représente la meilleure estimation de la direction du passif potentiel à cet égard. Il n'est pas possible pour le moment de déterminer le montant final de l'obligation découlant de cette poursuite et le montant final réel pourrait différer de façon importante de l'estimation actuelle de la direction.

23 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une partie importante du revenu de la Première Nation Malécite de Viger provient de subventions gouvernementales fédérales et provinciales, soit 24 % (25 % en 2016) et des revenus de la pêche, soit 69 % (60 % en 2016). La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que la Première Nation Malécite de Viger en dépend sur le plan économique.

24 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers de la Société de développement Wulustuk inc. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices de cette société pour les exercices futurs s'élèvent à 68 557 \$ au fédéral et provincial et se détaillent comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants :		
2033	40 404	40 404
2034	6 778	6 778
2035	6 623	6 623
2036	6 488	6 488
2037	8 264	8 264
	68 557	68 557

Première Nation Malécite de Viger**Notes complémentaires**

au 31 mars 2017

25 - ENGAGEMENT

La société s'est engagée dans la construction d'un navire de pêche pour un montant approximatif de 270 000 \$ payable à même le fonds de roulement.

26 - ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

En mai 2017, une convention collective d'une durée de 5 ans a été signée. Un salaire rétroactif au 1er novembre 2015 d'un montant de 7 994 \$ a été comptabilisé dans les salaires à payer au 31 mars 2017.

27 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

28 - RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison; ils proviennent des estimations approuvées par le Conseil de Bande.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

29 - DÉPENSES PAR OBJET

Voici un résumé des dépenses par objet

	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	1 471 724	1 453 353
Frais de déplacement	65 359	15 112
Formation - Éducation	503 095	438 308
Dépenses de bureau	34 121	18 571
Frais d'intérêts	303 459	178 821
Activités commerciales	510 498	391 746
Entretien et réparations	155 892	186 467
Honoraires professionnels	422 634	447 704
Mauvaises créances	32 067	250 000
Autres	473 317	387 265
Amortissement	210 287	201 842
Total	4 182 453	3 969 189

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

30 - INFORMATION SECTORIELLE

La Première Nation Malécite de Viger offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par genre d'activités et lien de contrôle. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 3. Voici les résultats de chaque segment pour l'exercice.

Revenus :	Éducation			Santé			Développement économique			Bâtiments communautaires			Administration des bandes			Services à la communauté			Autres				
	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016	Budget	2017	2016		
Gouvernement fédéral																							
transferts de fonctionnement	858 083	638 396	553 266				124 273	211 676	82 228	17 324	17 324	17 324	183 119	183 070	182 957	25 800	19 159	15 445	120 000	104 478	140 000		
Gouvernement provincial							176 000	29 000	179 172							25 800		25 800	90 436	90 435			
transferts de fonctionnement																							
Activités économiques							3 497 000	3 547 519	2 796 908							15 220	35 998						
Autres revenus							907		28 150	498 999	632 987	1 300	1 450	1 259	10 800	18 395	9 955	8 000	1 838	6 075		1 050	1 810
Total des revenus	858 083	638 396	553 266		907		3 825 423	4 287 194	3 691 295	18 624	18 774	18 583	193 919	216 685	228 910	59 600	20 997	47 320	210 436	195 963	232 245		
Dépenses:																							
Salaires et charges sociales	84 305	119 096	96 010					1 096 660	796 905	825 983	24 085	26 600	24 554	392 794	349 470	324 513	48 879	20 798	44 826	78 045	52 807	92 024	
Service de la dette								140 000	283 087	158 083		19 032	20 284										
Amortissement								167 200	153 286	147 672		29 914	29 914	34 000	24 255	24 255							
Autres dépenses	467 230	519 300	458 624					966 490	834 180	1 228 715	27 520	103 895	105 359	402 400	665 823	204 945	31 790	27 414	37 409	134 236	136 147	143 142	
Total des dépenses	551 535	638 396	554 634		445			2 370 350	2 067 458	2 360 454	51 605	179 441	180 111	829 194	1 059 548	553 713	80 669	48 212	82 235	212 281	188 954	235 166	
Excédent (déficit) de l'exercice	306 548		(1 368)		462		1 455 073	2 219 737	1 330 841	(32 981)	(160 667)	(161 528)	(635 275)	(842 863)	(324 803)	(21 069)	(27 215)	(34 915)	(1 845)	7 009	(2 921)		